



BAC PRO AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

Sur
3 ans

VERS QUELS DÉBOUCHÉS ?

- Chef d'équipe d'entretiens des espaces verts,
- Chef d'équipe paysagiste,
- Agent paysagiste au sein de structures publiques ou privées,
- Chef d'entreprise de travaux paysagers,
- Ouvrier du paysage ...

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Le BacPro se prépare en 3 ans après une 3^e
- Admission directement en classe de 1^{er} :
 - seconde générale ou professionnelle,
 - CAPa,
 - tout diplôme de niveau 3.

EXAMEN

- Le BacPro est un diplôme de niveau 4, délivré par le Ministère de l'Agriculture, obtenu à partir de Contrôles en Cours de Formation (CCF) et de 5 épreuves terminales
- RNCP N°31691

POURSUITE D'ÉTUDES

- Certificat de Spécialisation,
- Brevet de Technicien Supérieur Agricole (B.T.S.A.).

QUELQUES CHIFFRES

- Taux de persévérance : 85%
- Taux de réussite : 85.5%
- A 6 mois de sortie de formation : 25% travaillent dans le secteur, 50% poursuivent leurs études

TARIFS (1)

Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration, ...), nous consulter ou voir le site internet.
Pour les apprentis, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle Emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails, nous consulter

ACCESSIBILITÉ / HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon la formation.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- 38 semaines à la MFR
- 45 semaines en entreprise / organisme.



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 semaines à la MFR
- 2-3 semaines en entreprise / organisme.



STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (prise en charge par les OPCO d'une partie des frais de d'hébergement et de formation)
- Contrat de professionnalisation
- Programme Régional de Formation

LA FORMATION EN MFR

Établissement privé, associatif, en contrat avec l'État N°L4808

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- C5- Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement
- C6- Assurer la conduite d'un chantier
- C7- Réaliser des interventions d'aménagement végétal
- C8- Mettre en place des infrastructures
- C9- S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- C1- Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- C2- Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- C3- Développer sa motricité
- C4- Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Secteur public :

- Villes, communes
- Structures intercommunales
- Collectivités territoriales..

Secteur privé :

- Entreprise du paysage
- Entreprises de jardins espaces verts
- ...

LES PLUS...

MOBILITÉ :

- Possibilité d'un stage de 2 semaines dans un autres pays de l'UE.

AUTRES QUALIFICATIONS :

- Possibilité de passer le permis de chasser
- Possibilité de passer le permis de piégeage
- Possibilité de passer le permis de chasser à l'arc
- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (obligatoire).



Établissement privé de formations par alternance sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture - N°L4808

www.mfr.occitanie.fr

SITE DE FORMATION

Maison Familiale Rurale - École de Javols

189, Route de Mende - JAVOLS

48130 PEYRE EN AUBRAC

04 66 42 84 21

mfr.javols@mfr.asso.fr

www.mfr-javols.fr



(1) Détails et mise à jour sur notre site internet